

OBLIGATIONS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

2016

ÉTAT DU MARCHÉ EN 2016 APERÇU DU MARCHÉ FRANÇAIS



Principales données sur l'état global du marché en 2016 :

- L'univers des obligations climatiques représente 694Md\$ et se compose:
 - d'obligations labellisées vertes (Green Bonds, 118 Md\$ soit 17% de l'univers) et
 - d'obligations non labellisées alignées avec les impératifs climatiques (576Md\$, soit 83% du total)
- Le RMB est la devise majoritaire (elle représente 35% du montant total), suivie par le dollar américain (24%) et l'Euro (16%).
- Le transport bas-carbone est le principal secteur émetteur (67% des obligations émises, soit 464Md\$), suivi des énergies renouvelables (19%, soit 130Md\$). Les 14% restants sont répartis entre les secteurs suivants: le bâtiment et l'industrie, l'agriculture et le secteur forestier, la gestion des déchets et de la pollution, le secteur de l'eau ou enfin des secteurs plus transverses.
- 78% de l'univers est noté "investment grade" (de AAA à BBB-) tandis que les 22% restants sont composés d'obligations à rendement élevé ou non noté
- 60% des obligations climatiques ont été émises par des organisations para-publiques - exemple émission de la SNCF.

Ce rapport identifie 2 catégories d'obligations qui financent les actifs bas-carbone et d'adaptation au changement climatique:

Les obligations labellisées vertes sont celles dont l'intégralité des fonds levés est affectée à des projets verts/ climatiques ou à des actifs financiers. Les émetteurs labellent ainsi les obligations et celles-ci sont par conséquent plus visibles.

Les obligations alignées avec les impératifs climatiques (non labellisées) financent des projets liés à l'atténuation ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique, mais n'ayant pas été marquées comme telles par l'émetteur. Les obligations alignées retenues et analysées dans ce rapport ont été émises par des pure-player qui génèrent au moins 95% de leurs revenus d'une activité ou d'actifs en accord avec la taxonomie de la Climate Bonds Initiative.

La France représente le 3ème plus grand univers d'obligations climatiques

Le produit des obligations climatiques françaises est principalement dédié au secteur du transport

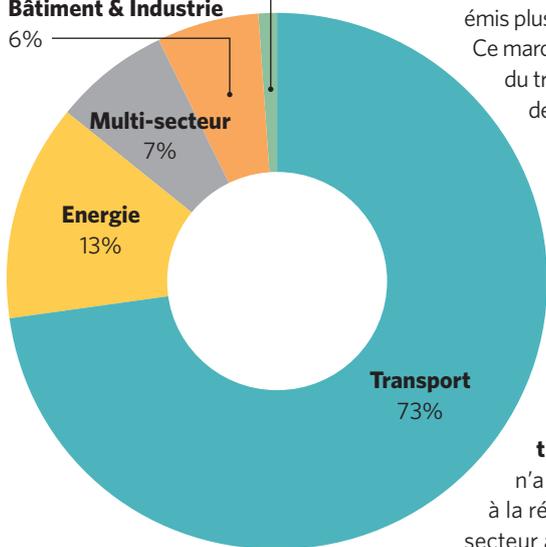
Gestion des déchets et de la Pollution 1%

Bâtiment & Industrie 6%

Multi-secteur 7%

Energie 13%

Transport 73%



La France occupe la 3ème position des pays où ont été émises des obligations climatiques, représentant 9% du montant total des obligations en cours soit 64Md\$.

C'est également le marché des obligations climatiques le plus développé d'Europe, se situant juste devant le Royaume-Uni. Depuis début 2005, les acteurs français ont en effet émis plus de 84Md\$ d'obligations climatiques. Ce marché français est dominé par le secteur du transport: à elles seules, les émissions de la SNCF représentent 69% des montants en cours. Toutefois, les émetteurs français ayant recours à ce type de financement proviennent également d'autres secteurs.

Les fonds levés par les obligations climatiques françaises sont principalement alloués aux solutions de transport durable. Notre recherche n'a pu identifier aucune obligation liée à la résilience en milieu aquatique ou au secteur agricole et forestier.



Transport (46.6Md \$)
Plus grand émetteur: SNCF (43.9Md\$)



Energie (8.6Md\$)
Plus grand émetteur: Engie (3.4Md\$)



Multi-secteur (4.6Md\$)
Plus grand émetteur: Île-de-France (1.3Md\$)



Bâtiment et industrie (3.7Md\$)
Plus grand émetteur: Unibail-Rodamco (1.5Md\$)



Gestion des déchets et de la pollution (523M\$)
Unique émetteur: Paprec

Émissions d'obligations vertes labellisées en France: mise à jour depuis notre publication de Juillet

La France est le 2ème pays en volume d'émissions labellisées vertes (15.8Md\$) et se place au 1er rang en Europe

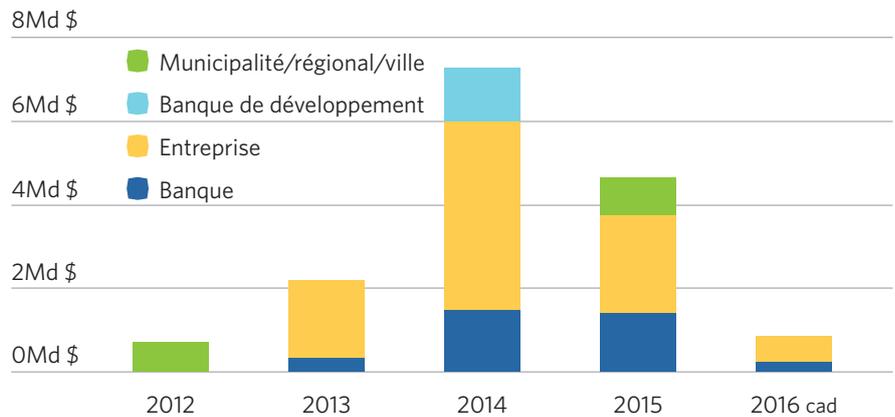
La France a été un pays précurseur de l'émission d'obligations vertes, et est à l'origine de nombreuses innovations en la matière, à l'image de la toute première émission mondiale d'une municipalité (en 2012). C'est aussi le deuxième pays à l'échelle internationale en nombre d'émetteurs d'obligations vertes¹.

Depuis que la première obligation verte a été émise par la région Île-de-France en Mars 2012, plus de 60 obligations ont été émises. Engie est le premier émetteur d'obligations vertes en volume (3.4Md\$ à ce jour).

Les entreprises françaises forment la première catégorie d'émetteurs d'obligations. Elles représentent presque 60% de l'ensemble des obligations vertes émises, les banques quant à elles représentant 23%, les villes et les municipalités 10%. Les 8% des obligations restantes ont été émises par des banques de développement.

Avec 91% des obligations émises (en volume) ayant fait l'objet d'une revue indépendante, les émetteurs français n'ont plus à prouver leur engagement dans ce domaine. En effet, sur le marché global des obligations vertes, seulement 65% des obligations ont fait l'objet de telles revues. En France, 74% des obligations émises labellisées comme vertes (en volume) ont été revues par Vigeo; 9% par Cicero et 8% par Sustainalytics.

Les entreprises sont en tête des émetteurs d'obligations vertes en France, suivies de loin par les banques



Le futur du marché français des obligations vertes

Le graphique ci-dessus illustre le ralentissement du rythme des émissions d'obligations vertes en 2015 et 2016.

Bien que les raisons expliquant cette baisse soient inconnues, de récentes annonces d'émissions et deux développements clés devraient permettre d'inverser la tendance pour le marché français.

Tout d'abord, l'adoption de la loi sur « la transition énergétique et la croissance verte » en juillet 2015 met en place un contexte réglementaire très favorable à l'orientation des fonds disponibles vers les infrastructures bas-carbone. Ainsi, la loi met en place des objectifs de réduction des émissions de GES, d'efficacité

énergétique et de diversification des sources d'énergies notamment par la réduction de la dépendance au nucléaire et énergies fossiles ainsi que par l'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

De plus, l'introduction de l'Article 173 stipulant l'obligation de rendre publique la gestion des risques climatiques pour les avoirs financiers détenus va exiger aussi des investisseurs français des informations sur leurs actifs verts, et notamment les obligations vertes. Par ailleurs, le gouvernement français a récemment annoncé qu'il allait émettre la toute première série d'obligations vertes souveraines au monde. Environ 3MdEUR seront émis annuellement pendant trois ans dès le début de 2017.

Nous pensons que ces deux développements pourront permettre à la France de confirmer sa position de leader du marché des obligations vertes.

¹ Ce chiffre ne tient pas compte des obligations durables ('Sustainability Bonds' en anglais)

Clause de non-responsabilité: Cette brochure ne constitue pas un conseil en investissement. La Climate Bonds Initiative n'est pas conseillère en placement et ne fait pas de « promotion financière ». Une décision d'investissement est personnelle. La Climate Bonds Initiative décline toute responsabilité, quelle qu'en soit la nature, pour les investissements que quiconque fait, ainsi que pour des investissements effectués par des tiers.

Les obligations climatiques du marché français: Le saviez-vous ?

- 65% des obligations émises ont une maturité supérieure à dix ans
- 58% des émissions sont supérieures à 1Md\$
- 97% des obligations sont notées "investment grade" (AA étant la note la plus courante)
- 82% des émissions sont libellées en euro
- Première banque en volume d'émissions pour compte propre: Crédit Agricole (1.1Md\$)
- Le plus grand émetteur public sous-souverain: Île-de-France (1.8Md\$)
- La seule banque de développement émettrice: l'Agence Française de Développement (1.3Md\$)